



Formation sur la gestion des déchets issus de la démolition - 3j - 21h

Objectifs

- Être capable de réaliser un diagnostic portant sur les déchets issus des travaux de démolition
- Rédiger le rapport de diagnostic et dresser le formulaire de récolement

Niveau de prérequis

Diplômés de niveau III, II ou I ayant des connaissances techniques et des expériences dans la construction

Public concerné

Toute personne ayant en charge la gestion des déchets.

Validation

- Évaluation finale par questionnaire à choix multiples
- Attestation de formation nominative remise en fin de stage

Programme

FORMATION DIAGNOSTIC DECHETS Issus de la démolition - 21 heures

- Les exigences de la réglementation (Code de la Construction et de l'Habitation et Code de l'Environnement)
- Classification des déchets
- Filières de gestion des déchets et classification des déchets :
 - Matériaux pouvant être réutilisés sur le site
 - Les filières de valorisation
 - Les sites d'élimination (ISDD, ISDND, ISDI)
- Le rapport de diagnostic
 - Le contenu du rapport de diagnostic selon l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégorie de bâtiments
 - Le document de synthèse
- Fin de travaux :
 - Le formulaire de recollement à l'issus des travaux de démolition
- Études de cas

Durée et coût

Nbre d'heures total : 21h

Coût horaire : 37.14€ HT (44.57€ TTC)

Coût par personne : 780.00€ HT (936.00€ TTC)

Sessions programmées